

# Συνοποι. Τυμυλι Τειροδης.

Απας Τειροδης. Διο. αρ 09 κρητες γο ε'ερος εγγ  
 κρητες. κρητες Συνοποιας και εσβατου

100 1/2  
 150 3/4  
 200 1/2  
 250 1/2  
 300 1/2  
 350 1/2  
 400 1/2  
 450 1/2  
 500 1/2  
 550 1/2  
 600 1/2  
 650 1/2  
 700 1/2  
 750 1/2  
 800 1/2  
 850 1/2  
 900 1/2  
 950 1/2  
 1000 1/2

par mes prédécesseurs, qui n'avaient pas l'ex-  
 cuse d'être des archéologues.  
 C'était sur le littoral européen de la mer de  
 Marinara. Les populations thraces, antiques  
 habitantes de ces peu récréatives contrées, en  
 ont couvert l'immense superficie d'un nombre  
 presque incalculable de monticules de terre  
 qui sont leurs tombeaux. Les voyageurs qui  
 vont à Constantinople par l'Orient-Express con-  
 templant avec surprise, dans la région de Sofia,  
 de l'AKADHMAIA, la maison  
 de tous les voyageurs, la face de la terre.  
 Beaucoup de ces tumuli ne mesurent pas moins  
 de dix mètres de hauteur sur une circonférence  
 de plus de deux cents : on peut calculer quel  
 immense labeur suppose chaque tombe. Héro-  
 dote dit, et on le comprend, que seuls des chefs  
 pouvaient mériter et se payer de semblables  
 terrassements.

Lorsqu'on arrive à Constantinople par mer,  
 on aperçoit sur les falaises du littoral des tumu-  
 li du même genre. Moins nombreux que  
 ceux qui couvrent les plaines de l'intérieur, ils  
 sont encore plus volumineux, et leur situation  
 exceptionnelle attire de loin les regards. On a  
 supposé parfois que ces monticules de la côte  
 n'étaient pas, comme leurs frères de la vallée  
 de l'Hèbre, de simples tombeaux. On a voulu y  
 voir, tantôt des observatoires de guetteurs des-  
 tinés à signaler l'approche des pirates, tantôt  
 des postes de signaux optiques qui transmet-  
 taient les nouvelles au moyen de feux allumés  
 sur les hauteurs : c'est par ce mode de télégra-  
 phie sans fil que se propagea naguère l'annonce  
 de la prise de Troie.

C'est dans ces tumuli que furent entreprises  
 des fouilles. L'un d'eux, qui s'érige non loin du  
 site de l'antique Périnthe, révéla rapidement, à  
 moins de deux mètres au-dessous du sommet,  
 l'enfoncement sommaire d'un cadavre daté  
 par une monnaie byzantine trouvée à ses côtés.  
 La position même de cette tombe indiquait  
 qu'elle était postérieure à la construction du  
 tumulus : il s'agissait donc de chercher ail-  
 leurs et vraisemblablement plus bas, au niveau  
 du sol.

toujours !  
 Mais, au bout d'un peu plus d'un mètre, tout  
 cessa. Un examen attentif des parois du puits  
 révéla toutefois qu'au niveau du sol, une autre  
 veine de sable, celle là horizontale, s'enfonçait  
 vers la périphérie dans la direction du Nord-  
 Ouest. Tout devint clair. A deux mille ans d'in-  
 tervalle, nous étions descendus vers la tombe  
 par la route ténébreuse des violateurs de sé-  
 pulture. Ils avaient creusé un puits pour at-  
 teindre la tombe à l'endroit où elle se trouve  
 d'ordinaire, c'est-à-dire au centre du tumulus  
 et au niveau du sol. Arrivés là, ils avaient été  
 surpris de nous de ne rien trouver, mais  
 au lieu de cela, car ils avaient, eux, la cer-  
 titude que la particule contenait une sépul-  
 ture, ils étaient évident qu'ils en ignoraient  
 rien. Ils se demandèrent qu'ils la cherchaient en  
 vain, car ils ne savaient pas que ce n'était pas  
 la tombe, mais la tombe de la construction d'un  
 autre tumulus, et voilà, grâce à eux, élucidé  
 ce qui était resté plus haut. Ce sera bien la  
 dernière fois que je pense, que l'archéologie devra  
 quelque reconnaissance aux bandits dont l'ar-  
 dité nous a préservés de tant de documents pré-  
 cieux !

Est-ce à dire que, dans le cas actuel, nous  
 ayons à leur reprocher un vol vraiment préju-  
 diciable ? Non, car ce sont eux-mêmes, et on en sera réduit aux hypo-  
 thèses.

Pour faire une conjecture, je supposerais  
 volontiers que le viol remonte à l'un des trois  
 premiers siècles de notre ère. Nous connais-  
 sons, dans la région, de nombreuses inscrip-  
 tions funéraires qui datent de ces trois pre-  
 miers siècles : dans toutes apparaît la hantise  
 constante des violations de tombes. La plus  
 humble dalle mortuaire édicte des amendes  
 contre les pillards : les héritiers, la caisse mu-  
 nicipale, le fisc de l'empereur sont chargés de  
 les percevoir, et le pauvre mort espère que,  
 l'intérêt rendant vigilants les pouvoirs publics,  
 la surveillance sera efficace. Il est toutefois  
 fort douteux que toutes ces belles précautions  
 aient eu un sérieux effet. On a dû continuer à  
 violer couramment et sans cesse : je n'en veux  
 pour preuve que cette inscription où un Périn-  
 thien du troisième siècle, chrétien indulgent,  
 peut être aussi philosophe désabusé sur l'effica-  
 cité des amendes, se borne à faire graver sur  
 sa tombe que « si quelqu'un viole la sépulture, il  
 en rendra compte à Dieu ».

Notre contemporain de Philippe de Macé-



ΑΚΑΔΗΜΑΙΑ

*Apud Hieronymum  
amovagum auctorem*  
*origini suppositiva y Isidoro  
vobis y Isidoro vobis 1910  
y me*

Une remarque emphatique de poursuivre l'exploration par la voie ordinaire.  
Sous la tombe byzantine, juste dans l'axe vertical du tombeau, apparaissait un vase de sable, d'une circonférence d'environ cinquante centimètres de diamètre ; par sa couleur et sa légèreté, ce sable faisait tache sur la terre argileuse du mortuaire, compacte, foncée et dure jusqu'à la consistance de la pierre par les infiltrations périodiques de l'eau de pluie. On retira le sable, et on délaya ainsi une sorte de ciment d'épaisseur descendant en droite ligne jusqu'au sol. A notre grande surprise, quand on fut arrivé au sol s'ensuivit un tel écoulement d'eau que nous dûmes nous retirer.

**Surveys**  
Mais, au bout d'un peu plus d'un mètre, tout cessait. Le terrain devenait dur par suite de la présence d'un banc de sol, une autre sorte de sable, celle là horizontale, s'inclinant vers le pithécisme dans la direction du Nord-Ouest. Tout devint clair. A deux mille ans d'intervalle, nous étions descendus vers la tombe par la route latérale des visiteurs de sépulture. Ils avaient creusé un puits pour atteindre la tombe à l'endroit où elle se trouve d'ordinaire, c'est-à-dire au creux de la tombe et au niveau du sol. Arrivés là, ils avaient été aussi surpris que nous de ne rien trouver, mais nous découragés, car ils avaient, eux, la certitude que le mortuaire contenait une sépulture. Comme il est évident qu'ils ne savaient pas l'emplacement, puisqu'ils la cherchaient là où elle n'était pas, c'est donc qu'à leur époque il n'y avait pas de doute sur la destination traditionnelle des tombeaux ; et voilà, grâce à eux, résolu le problème signalé plus haut. Ce sera bien la première fois, je pense, que l'archéologie devra quelque reconnaissance aux bandes dont l'avidité nous a privés de tout de documents précieux !

Il faut à dire que, dans le cas actuel, nous avons à leur reprocher de ne pas, vraiment pensable, avoir creusé un puits ordinaire !

Je ne le crois pas. Le mobilier funéraire découvert jusqu'à présent en Turquie n'a jamais eu, même dans les cas les plus heureux, qu'un intérêt de second ordre. Je me suis plutôt disposé à plaindre nos aventureux découvreurs de mal deviner qu'ils ont découvert, non pas un objet de valeur, mais un objet de valeur médiocre. On n'y faisait pas clair, on n'y avait pas vu un adolescent et par leur a fait creuser, sans s'en rendre compte, une autre tombe, celle d'un héros.



On se fait par les deux vases qu'ils ont trouvés dans la tombe, le but n'a pas été de découvrir la tombe, mais de découvrir la tombe elle-même, et on en sera réduit aux hypothèses.

Four fois une conjecture, je supposerais volontiers que le site remonte à l'un des trois premiers siècles de notre ère. Nous connaissons, dans la région, de nombreuses inscriptions funéraires qui datent de ces trois premiers siècles ; dans toutes apparaît la mention constante des visiteurs de tombe. Le plus humble dalle mortuaire édicte des amonitions contre les pillards : les hiérophantes, la cause du malheur, le dieu de l'empereur sont chargés de les punir, et le pauvre mort espère que, l'oublié rendant rigoureux les pouvoirs publics, la surveillance sera efficace. Il est toutefois fort douteux que toutes ces belles précautions aient eu un sérieux effet. On a dû continuer à violer couramment et sans cesse ; et s'en vint pour preuve que cette inscription, de un Péridion du troisième siècle, chrétien latinisant, peut être ainsi paraphrasée : « Je prie Dieu de punir les voleurs de tombes, et de leur rendre la justice, car ils ont osé violer la tombe de mon père, et de leur rendre la justice, car ils ont osé violer la tombe de mon père, et de leur rendre la justice, car ils ont osé violer la tombe de mon père... »

Notre contemporain de Philippe de Marce

celle, lui, n'avait pas l'air d'inscription commémorative, mais ses parois l'avaient enroulé dans une couche calcaire de pierre, sur laquelle ils avaient fait accumuler des centaines de mètres cubes de terre. Ils avaient poussé la précaution, pour dissimuler les recherches, jusqu'à faire placer la sépulture ailleurs qu'en centre, dans un coin où elle restait ignorée. Néanmoins, elle a été trouvée et violée. Elle la même été deux fois ; et la deuxième fois, ce fut un génie grec, entré dans le sarcophage par l'ouverture latérale, qui réchaqua le couvercle d'une boîte de cornet-sec, près sans aucun comment, les ossements du pauvre mort d'être à l'air, entre éthérée, et les ossements défilèrent au vent du Nord qui, le jour-là, soufflait en tempête.

Dimanche, 1914.  
Avec un extrait de l'Annuaire de la Ville de Constantinople.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

*Συζήσεις*

125

VARIÉTÉS

Impressions d'un visiteur de sépultures

L'exploitation des tombes a été dans l'antiquité un métier officiellement autorisé par les pouvoirs publics. Les fouilles archéologiques auxquelles il a été en butte. Il serait téméraire de prétendre que c'est une industrie lucrative et sans danger ; je suis persuadé du contraire, depuis le jour de cet séisme où j'ai moi-même visité pour la seconde fois une sépulture antique, on savait la voie obligamment frôlée par nos prédécesseurs, qui s'arrêtaient par l'usage d'être des archéologues.

C'est sur le littoral européen de la mer de Marmara. Les populations thraces, antiques habitants de ces pays stériles et confus, en ont couvert l'immense superficie d'un nombre presque incalculable de mortuares de terre ou de bois. Les voyageurs qui vont à Constantinople par l'Orient-Express sont surpris, dans la région de Sedia, de Philippiopoli et d'Andrioupolis, cette forêt de grosses pyramides sur la face de la terre. Beaucoup de ces tumulus ne mesurent pas moins de dix mètres de hauteur sur une circonférence de plus de deux cents ; on peut calculer quel immense labeur suppose chaque tombe. Néanmoins, et on le comprend, que seuls des chefs pouvaient s'enrichir et se payer de semblables mégastructures.

L'usage en terre d'inscriptions a été aussi en usage sur les bords de l'Hellespont, les bords du golfe de Sigeon. Mais nombreux sont ceux qui couvrent les plaines de l'intérieur. Ils sont encore plus volumineux, et leur situation exceptionnellement sûre de tout les regards. On a souvent parlé que ces mortuares de la côte s'élevaient pas, comme leurs frères de la vallée de l'Hellespont, de simples tombeaux. On a voulu et voir, tantôt des observatoires de géomètres destinés à signaler l'approche des pirates, tantôt des postes de signaux optiques qui transmettaient les nouvelles au moyen de leur sifflement sur les hauteurs ; c'est par ce mode de télégraphie sans fil que se propagea naguère l'annonce de la prise de Troie.

C'est dans ces tumulus que furent entrepris des fouilles. L'un d'eux, qui s'élevait non loin du site de l'antique Périnthos, révéla rapidement, à moins de deux mètres au-dessous du sommet, l'effrayant tombeau d'un cadavre défilé par une mortelle byzantine trouvée à ses côtés. La position même de cette tombe indiquait qu'il s'agissait probablement de la construction de la tombe ; il valait mieux chercher ailleurs et vraisemblablement plus bas, au niveau du sol.